

■ **MAJ Bar Restaurant Sàrl en liquidation**, à Neuchâtel, CH-645-4100144-5 (FOSC du 17.07.2009, p. 15/5144652). Par ordonnance du 12.08.2009, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.

Registre journalier no 3350 du 14.08.2009 / CH-645.4.100.144-5 / 05207100